

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Certificat d'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.).

La Commission pédagogique peut accorder une dérogation sur base d'un dossier justifiant l'expérience professionnelle dans le secteur.

## DIPLÔME OFFICIEL

- **Brevet de gestionnaire d'infrastructures sportives et diplôme de chef d'entreprise « gestionnaire d'infrastructures sportives »** dûment homologués par la Communauté française.
- **Attestation de gestion** délivrée par l'IFAPME, conformément aux exigences de la « loi-programme » du 10/02/98 pour la promotion de l'entreprise indépendante (Loi Pinxten) et l' A.R. du 07/06/2007 redéfinissant le contenu des matières de gestion.



## DROIT D'INSCRIPTION

200.00 € par année de cours.

## LA CONVENTION DE STAGE

### OBJET

La spécificité du réseau de l'IFAPME étant la formation en alternance, les étudiants ont la possibilité de conclure une convention de stage leur permettant d'acquérir la maîtrise du métier et de s'initier à la gestion d'un centre sportif.

### DUREE

La durée du stage dans un centre de sports est de 20 à 30 heures/semaine, durant 2 ans.

### AVANTAGES POUR LE STAGIAIRE

Le stagiaire bénéficie d'une allocation forfaitaire mensuelle et d'un statut spécifique.

### CONCLUSION DE LA CONVENTION

Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter le délégué à la tutelle de votre région :

- \* région de Namur et environs : 081/71.60.65
- \* région du Brabant wallon : 010/42.02.02
- \* région du Hainaut : 071/27.28.00
- \* région de Liège : 04/229.70.70

ou surfez sur le site : [www.ifapme.be](http://www.ifapme.be)

# FORMATPME

## CENTRES DE FORMATION



## GESTIONNAIRE D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES

DIPLOME OFFICIEL HOMOLOGUE

### FORMATPME GEMBLOUX

Rue Saucin, 66

5032 GEMBLOUX (Les Isnes)

Tél : 081/58.53.63

Fax : 081/58.53.64

[formatpme.crealys@ifapme.be](mailto:formatpme.crealys@ifapme.be)



[www.formatpme.be](http://www.formatpme.be)

Formation de chef  
d'entreprise

## LE METIER - LA FORMATION

### Un métier ...

- Le gestionnaire d'un centre sportif exerce une fonction à responsabilités : il conçoit, coordonne, anime et gère les différents services d'un centre, il applique les objectifs des instances décisionnelles et assure les relations extérieures de l'établissement.
- un métier qui requiert une grande disponibilité et une souplesse d'horaires.
- La dimension relationnelle est importante et s'exerce tant en interne qu'en externe.

### Une formation ...

- s'adressant à toute personne désireuse d'ouvrir ou de reprendre une infrastructure sportive ou d'y travailler comme proche collaborateur de la direction.
- visant les infrastructures sportives publiques et privées qui développent la pratique sportive et des pratiques d'éducation à la santé par le sport.
- à l'issue de laquelle, le diplômé sera capable de gérer une infrastructure sportive et d'en coordonner l'animation.

### Un programme ...

- élaboré en étroite collaboration avec l'A.D.E.P.S (Administration du Sport) et l'Association des Etablissements Sportifs (l'A.E.S.)

### Des cours ...

- dispensés par des professionnels, passionnés par leur métier, membres de l'A.E.S. et d'autres organismes publics et privés.

Une formation reconnue dans le cadre du décret du 08/12/2006 entré en application le 01/01/2008 organisant le sport en Communauté française et du décret du 27/02/2003 organisant la reconnaissance et le subventionnement des centres sportifs locaux et des centres sportifs locaux intégrés.

## PROGRAMME

MODULES	1ère	2ème
<b>A. Gérer un centre sportif :</b>		
• Le sport en Communauté française Wallonie-Bruxelles	24	
• Les infrastructures sportives - <i>Evaluation, aménagement, conception</i> - <i>Aspects techniques journaliers et utilisation des locaux</i>	52	
• Gérer et coordonner le personnel	24	26
• Gérer la sécurité et assumer la responsabilité de gestionnaire vis-à-vis du personnel et des utilisateurs	36	
• Les assurances	12	
• Les marchés publics		16
• Notions physiosportives et prévention des accidents	16	
• Brevet « secourisme d'entreprise »		28
• Gérer les aspects administratifs, financiers et commerciaux	44	
<b>B Concevoir, coordonner et animer un C.S.</b>		
• Le projet sportif et sa budgétisation		36
• Coordination et animation en externe		
• Coordination et animation en interne		
<b>C. Piscine, module de base</b>		
		16
<b>D. Visites de terrain et études de cas</b>		
	24	16
<b>E. Encadrement épreuve intégrée</b>		
		12
<b>F. Module de gestion spécifique PME (secteur privé)</b>		
	56	
<b>TOTAL DES HEURES</b>	<b>232</b>	<b>206</b>

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Les cours se donnent à Gembloux .  
Les inscriptions se prennent à l'accueil de notre site de Gembloux :

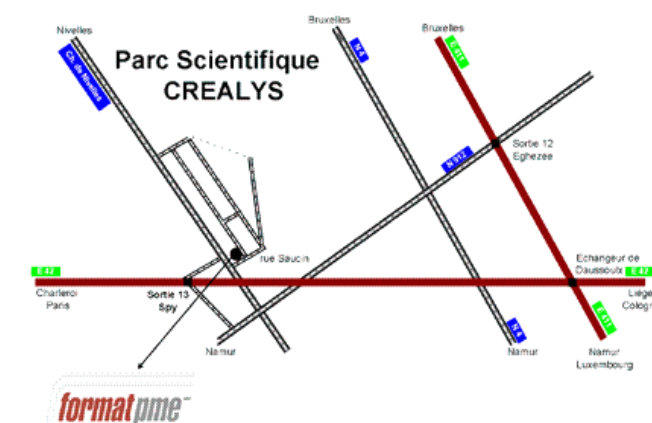
**5032 GEMBOUX (Les Isnes)**  
**Parc Créalys / Rue Saucin , 66**  
**Tél. : 081/58.53.63**  
**Fax : 081/58.53.64**

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00  
Le vendredi de 8h30 à 16h00

**Pour l'inscription aux cours,**  
**il y a lieu de se munir :**

D'une copie du diplôme requis (voir conditions d'admission).  
Du droit d'inscription de 200,00 €

### PLAN D'ACCES



### HORAIRE

1ère année : les mardis de 9h00 à 17h00  
2ème année : les jeudis de 9h00 à 17h00